



Chapitre de livre

1988

Published version

Public access

This is the published version of the publication, made available in accordance with the publisher's policy.

Repères pour une théorie de la territorialité humaine

Raffestin, Claude

How to cite

RAFFESTIN, Claude. Repères pour une théorie de la territorialité humaine. In: Réseaux territoriaux. Caen : Paradigme, 1988. p. 263–279. doi: 10.3406/flux.1987.1053

This publication URL: <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:4427>

Publication DOI: [10.3406/flux.1987.1053](https://doi.org/10.3406/flux.1987.1053)

© This document is protected by copyright. Please refer to copyright holder(s) for terms of use.

Last deposit update in Archive ouverte UNIGE on 26.01.2026 14:02

REPÈRES POUR UNE THÉORIE DE LA TERRITORIALITÉ HUMAINE

Claude Raffestin*

Des sciences De la nature aux sciences de l'homme

Il y a une vingtaine d'années, il n'était guère question de territorialité humaine dans les sciences de l'homme. Rares étaient les auteurs qui s'intéressaient à des phénomènes ressortissant à la territorialité humaine et cela malgré l'existence de l'écologie urbaine (Park, Burgess, McKenzie, 1925) et du courant behavioriste centré sur les comportements et la perception. Tout au plus une «curiosité» la territorialité humaine était, et est encore, fécondée par les problématiques et les méthodes des sciences naturelles (cf. Malmberg, 1980). Thème marginal, la territorialité humaine est en train de devenir un paradigme qui obligera vraisemblablement plusieurs disciplines à se repenser.

Quoi qu'il en soit, en tant que thème, elle a été empruntée aux naturalistes qui, depuis le xvⁿ siècle, font des observations sur le comportement territorial des animaux et, parmi ceux-ci particulièrement sur les oiseaux. Si le terme de territoire a été employé dès le, XVIII^e siècle, celui de territorialité n'apparaîtra que beaucoup plus, tard (Carpenter, 1958). Il est loisible de s'étonner que les sciences de l'homme n'aient pris en compte le phénomène de la territorialité qu'avec beaucoup de retard et encore dans une perspective de transfert analogique qui, à la longue, s'avère dangereux et stérilisant. Dangereux dans la mesure où le transfert contraint à «gommer» certaines spécificités humaines dont l'élimination conduit à assimiler territorialité humaine et territorialité animale. Tout modèle est, par essence,

* In *Cahier n° 7*, Groupe Réseaux, février 1987.

réducteur mais il devient insupportablement réducteur dès lors qu'il caricature d'une manière incohérente. Certains biologistes sont allés au-delà du tolérable, tel Laborit pour lequel il n'existe plus guère de spécificité humaine qu'on ne trouve déjà chez l'animal. Le film «Mon oncle d'Amérique» fabriqué par Alain Resnais sur les idées de Laborit est à cet égard exemplaire en matière d'incohérence. Qu'on ne s'y trompe pas, il ne s'agit pas d'une critique du film mais de la transposition cinématographique d'une théorie éthologique.

Si Soja a raison d'écrire que «Man is a territorial animal and territoriality affects human behavior at all scales of social activity» (Soja, 1971), il a tort de s'arrêter en si bon chemin car il aurait pu (dû) ajouter que l'homme est un animal sémiologique dont la territorialité est conditionnée par les langages, les systèmes de signes et les codes. L'homme procède, en quelque sorte, à «la constitution langagière du monde» (Gadamer, 1976).

Il est évidemment nécessaire, mais pas suffisant, d'utiliser à la suite des naturalistes les notions de distance, de centralité, de distribution, de densité et de territoire; il est encore plus nécessaire en matière de territorialité humaine de ne pas perdre de vue que «le rapport de l'homme au monde est caractérisé par sa liberté à l'égard de l'environnement (Umweltfreiheit)», liberté qui «implique la constitution langagière du monde» (Gadamer, 1976). C'est justement cela qui fait toute la différence entre la territorialité humaine et la territorialité animale. Toute collectivité «sémiologise» son environnement : «Quadrillée, fléchée, code, la ville où nous vivons est une écriture : tout y est signes, panneaux, noms de rues, chiffres, parcours, zonings, parkings, interdits; elle est signalisée et déchiffable — lisible à outrance — je l'appelle sémiologique» (Cauquelin, 1979). Il faut donc donner à l'expression «constitution langagière du monde» une signification large qui rejoint celle que donne Saussure à cette «science qui étudie la vie des signes au sein de la vie sociale; ... » (Saussure, 1965). Cette science, Saussure l'a nommée sémiologie : «Puisqu'elle n'existe pas encore, on ne peut dire ce qu'elle sera; mais elle a droit à l'existence, sa place est déterminée d'avance ... » (*Ibid.*). On voit que pour Saussure la sémiologie englobait la linguistique même si, pour lui, la langue était le plus important des systèmes de signes.

Négliger le rôle des signes dans la territorialité humaine, ne pas faire de place à la « sémiophanie » humaine c'est se condamner à

confondre «milieu» et «monde». Les naturalistes, pour cause, ne prennent en compte que le milieu auquel l'animal ne peut pas échapper alors que l'homme peut y échapper par la culture qui est «une série d'actes de communication» (Goody, 1979). Les modes de communication humains peuvent changer et ces changements jouent un rôle dans «le développement des structures et des processus cognitifs, dans l'accroissement du savoir et des capacités qu'ont les hommes à le stocker et à l'enrichir» (Goody, 1979). Lévi-Strauss a assez insisté sur le fait que «l'univers est objet de pensée, au moins autant que moyen de satisfaire des besoins» (cité par Goody). «Objet de pensée» c'est-à-dire produit «de et par la pensée», c'est-à-dire aussi objectivation d'un modèle de cet univers.

Ainsi, la carte a été une des premières objectivations de «l'univers pensée» : le territoire représenté est produit à l'aide de signes (point, ligne, plan) et par le jeu scalaire il constitue un moyen d'échapper à l'environnement immédiat. Chaque type de carte, en tant que modèle de quelque chose, révèle des préoccupations différentes et donc une territorialité spécifique. Il est inutile d'entrer dans le débat de l'oral et du scriptural, dans le passage de l'un à l'autre qui a non seulement constitué un changement de mode de communication mais encore un changement de pensée mais pourtant il faut le signaler. La substitution de l'écriture à l'oralité a coïncidé avec l'émergence de la ville responsable, après la révolution agricole, d'une des plus marquantes transformations de la territorialité humaine. Territorialité humaine qui peut être définie comme l'ensemble des relations entretenues par l'homme, en tant qu'il appartient à une société, avec l'extériorité et l'altérité à l'aide de médiateurs ou instruments : «Il y a des raisons de croire que l'homme et l'instrument sont deux phénomènes indissolublement liés, et que, s'il a fallu l'homme pour créer l'instrument, ce n'est qu'en le créant que l'homme est devenu ce qu'il est» (Prieto, 1966). Pour Prieto, l'instrument et son utilité définissent mieux «qu'aucun autre trait ce qu'est "l'humain"».

Les modèles de la territorialité animale, élaborés par les naturalistes, sont certes intéressants mais il convient de les placer dans une position hiérarchiquement inférieure à ceux de la territorialité humaine du point de vue de leur complexité puisqu'ils ne prennent pratiquement pas en compte la dimension sémiologique qui s'attache à la classe des instruments : «Non seulement, donc, l'instrument confère

à l'homme la possibilité d'agir sur le monde extérieur, de le soumettre à ses besoins ou à ses intérêts, mais il fournit encore à l'homme des classes d'objets, c'est-à-dire, des concepts, dont son intelligence se sert pour saisir le monde extérieur, pour le concevoir» (Prieto, 1966). La territorialité humaine n'est donc pas seulement constituée par des relations avec des territoires concrets mais encore par des relations avec des territoires abstraits tels que langues, religions, technologies, etc. : «Esiste una relazione complessa tra l'uomo, nella sua manifestazione societaria, e l'ambiente fisico in cui agisce : questa relazione è descrivibile come organizzata secondo una serie di regole, comunicabili e implicite nelle relazioni societarie stesse» (Castelnuovi, 1980). Ainsi, les médiateurs et les processus de communication constituent-ils des éléments majeurs dans l'étude de la territorialité humaine, éléments qui doivent occuper une place centrale dans une théorie de la territorialité humaine.

A l'instant, s'impose à moi une métaphore qui n'est que cela mais qui a traversé plus de trois mille ans d'histoire, celle du labyrinthe dans laquelle le rôle des médiateurs est si fondamental, que si, par abstraction, on les supprime ... il n'y a tout simplement plus de mythe! Sans Dédale «pourvoyeur d'instruments» il n'y a plus de simulateur pour permettre à Pasiphaé de consommer sa passion pour le taureau; sans Dédale, toujours, il n'y a pas d'espace architectural pour enfermer le Minotaure ; sans Dédale, enfin il n'y a pas de hache ni de fil pour tuer le Minotaure et sortir du labyrinthe. Médiateur, lui-même, au plein sens du terme, Dédale est apparemment un personnage secondaire alors qu'en réalité c'est lui qui dénoue les situations et permet les séquences successives du drame. Le mythe du labyrinthe est fondé sur l'invention et la production d'instruments. Ce sont les instruments et les concepts qui signifient la territorialité humaine par le fait même que les maillages, les nœuds et les réseaux sont produits par des systèmes d'instruments techniques, économiques, sociaux, culturels et politiques. Ces mailles, nœuds et réseaux constituent un système territorial (méga-médiateur) par lequel toute société régule ses rapports avec l'espace pour acquérir son autonomie.

Instruments territoriaux et autonomie

La production territoriale combine toujours les mailles, les nœuds et les réseaux. Pourtant, dans la combinatoire de chaque civilisation ces

trois instruments sont inégalement sollicités pour la création des réserves. En d'autres termes, je veux dire que, si ces civilisations recourent à ces trois instruments essentiels, elles privilégient l'un ou l'autre pour construire leur autonomie qui est au cœur de la territorialité dont la finalité est le contrôle et la régulation de «réserves».

Dans les civilisations traditionnelles prédatrices, nomades ou semi-nomades, on retrouve bien les trois invariants territoriaux mais d'une manière floue. En fait, il y a une maille, le territoire parcouru, qui est délimitée et c'est cette aire qui constitue le «réservoir» des ressources utiles. Les nœuds sont justement des points de fixation alimentaire et de refuge : ce sont les «réserves» qui se renouvellent périodiquement d'une manière saisonnière. Les réseaux sont présents à travers les trajets et les parcours régulièrement fréquentés.

Dans «Age de pierre, âge d'abondance» Marshall Sahlins a parfaitement montré que l'autonomie entretenait des rapports étroits avec l'objectif que les groupes s'assignaient dans la production territoriale : «Les chasseurs-collecteurs ont, par la force des choses, un niveau de vie objectivement bas. Mais si tel est leur objectif et s'ils disposent de moyens de production suffisants, leurs besoins matériels peuvent généralement être satisfaits sans peine» (Sahlins, 1972). Dans ce cas, c'est le territoire balisé qui sert de réserve naturelle. Que les limites viennent à n'être pas respectées par des groupes extérieurs, que des points deviennent inaccessibles ou que des parcours soient interdits et c'est la crise; c'est la perte d'autonomie qui se traduit par un déséquilibre qui peut aller jusqu'à la disparition du groupe en cause. Dans le territoire du groupe primitif, l'organisation privilégie surtout la dimension horizontale et ce sont les hommes qui «bougent» passant d'une «réserve renouvelable» repérée, à une autre. Ils sont donc constamment dans l'incertitude par absence de prévision, leur degré d'autonomie est une fonction de la probabilité de renouvellement des ressources d'une saison à l'autre. Autrement dit, la réserve existe mais elle n'est pas stock au sens où elle serait une «poche à temps» parfaitement connue parce que mesurée.

Dans les civilisations traditionnelles productrices, le passage à l'agriculture et à l'élevage va considérablement modifier le schéma précédent. D'abord, il y a la sédentarisation, tout-au moins pour «une partie importante de l'année puisqu'il existe de véritables villages et une organisation qui maintenait le bétail dans un contact au moins

périodique avec l'habitat fixe» (Leroi-Gourhan, 1964). La sédentarisation peut être interprétée comme une fonction de la probabilité du

stockage des ressources. De fait, les premières concentrations sédentaires seront pourvues « de structures protectrices, palissades ou remparts, parcs à bétail, silos à grains enterrés » (*Ibid.*).

Les palissades ne représentent pas seulement une défense mais encore la détermination d'une aire de transformation de l'espace originel ; la palissade marque et souligne le territoire produit. Les parcs à bétail et les silos à grains sont des réserves par excellence, c'est-à-dire des lieux de stockage qui permettent le maintien d'un groupe humain déjà important « dans lequel les individus se comptent par dizaines, rassemblés autour des réserves alimentaires et protégés du milieu naturel et de leurs semblables par un appareil défensif » (*Ibid.*). Au milieu naturel s'opposent les champs « domestiqués » par des associations végétales, travaillés et entretenus régulièrement. La sédentarisation révèle un degré élevé d'autonomie fondé non plus sur la mobilité des hommes qui vont d'un point à un autre mais sur la création d'un système de réserve. Système de réserve qui mobilise les ressources pour les tenir à disposition des hommes en un ou plusieurs points fixes. Il y a système dans la mesure où il y a une « chaîne de ressources » depuis la production d'un nouvel état de nature à préserver à force de travail jusqu'à la mise en réserve des biens, première forme de capitalisation. Il est évident que dans ce type de civilisation toute la production territoriale actualise la maille, et donc la privilège, car c'est la pièce-maîtresse du système de réserve. La maille agricole est le lieu de production par excellence et c'est d'elle que procède directement la réserve. On connaît tout le cérémoniel qui, dans l'Antiquité, entourait la pratique du bornage. Le culte à Terminus dans l'Antique Rome en témoigne éloquemment. L'autonomie de ces civilisations résidant dans l'organisation, dans le contrôle et la défense des mailles agricoles. Qu'on songe au carroyage régulier du sol dans l'Antique Égypte, fondement de la propriété... et de l'impôt foncier. Au lendemain des crues, il fallait retrouver la maille à cultiver, source de la richesse future et promesse d'un renouvellement annuel des réserves. L'autonomie dépend de la maîtrise du maillage défendu contre l'extériorité.

L'apparition ou mieux l'émergence de la ville va constituer, selon la belle expression de Leroi-Gourhan, le « moyen » de la nouvelle organi-

sation spatiale : « Elle est enfermée dans son enceinte défensive, centrée sur les réserves de céréales et le trésor » (*Ibid.*). Une fois de plus, on retrouve cette notion de limite — mur, enceinte, muraille — dont l'existence, on l'a vu, révèle la première manifestation de la production territoriale. Pourtant, avec la ville le « système de réserve » se complexifie. Il n'y a plus seulement le lieu matériel, « le grenier », la réserve proprement dite dans la ville; il y a construction, production d'un territoire dont la ville devient le centre. Production diversifiée car l'autonomie de la ville est fonction de son approvisionnement. Braudel a assez montré dans ses travaux que la ville doit commander une surface agricole péri-urbaine dont l'importance dépend directement de la population urbaine à nourrir. L'autonomie urbaine ne peut être assurée que par le contrôle de la production céréalière environnante ou par le contrôle des routes qui relient une zone céréalière à la ville. Dès lors, le système de réserve est une véritable chaîne d'éléments territoriaux articulés les uns aux autres. La ville des civilisations traditionalistes constitue une nodosité. Dès lors, même si ce n'est que très lentement et très progressivement le système des réserves est branché sur les nœuds urbains. Le nœud en tant qu'instrument territorial est privilégié.

La ville met alors en place une politique pour contrôler le système de réserve qui comprend la surface de production céréalière, les voies de circulation qui mènent à la ville, le marché urbain et les lieux de stockage. Les villes pré-industrielles ont connu une autonomie qui dépendait de leur degré de contrôle de cette articulation prise dans son ensemble et des éléments de celle-ci pris en eux-mêmes.

C'est à partir du XIV^e-XV^e siècle, alors que les villes commencent à se développer, que le rapport ville-campagne prend un tour conflictuel. Ce n'est pas un jeu à somme nulle, ce que la campagne perd la ville ne le gagne pas et réciproquement, mais c'est la mise en place d'une domination urbaine de plus en plus réelle, de plus en plus lourde, sur la campagne qui manifesterà son opposition à travers des révoltes plus ou moins fréquentes, plus ou moins ponctuelles. Le rapport ville-campagne est, en somme, l'histoire de l'acquisition ou de la perte de l'autonomie.

On connaît bien l'histoire du contado des villes italiennes comme Pise ou Pistoie pour ne citer que ces exemples. Le contado est sous le contrôle de la ville et il doit fournir le blé à bon compte de manière à

ce que le pain soit bon marché de manière à pouvoir maintenir bas les salaires des artisans qui travaillent dans le textile ou dans quelques autres formes d'artisanat. La campagne n'est pas libre de produire son territoire, elle doit l'adapter en fonction des besoins de la ville. Besoins qui peuvent changer si la ville a réussi à trouver une source céréalière ailleurs moins chère. Si tel est le cas, alors le paysage du contado change; on abandonne la culture des champs et l'on contraint les paysans à se faire éleveurs de moutons pour fournir la laine aux artisans lainiers. L'hétéronomie des paysans par rapport à la ville est sensible et ce d'autant plus que les riches bourgeois contrôlent souvent une part importante des terres alentour. La production territoriale est presque totalement conditionnée par les acteurs urbains et leurs objectifs.

Les voies de circulation sont ouvertes, construites, entretenues et contrôlées pour augmenter le degré d'autonomie de la ville; elles sont en quelque sorte les «rayons» qui viennent se souder au «moyeu» qu'est la ville. On sait bien le rôle qu'ont joué les routes dans l'émergence ou la disparition de pouvoirs urbains. Que des systèmes d'axes se renversent et c'est le déclin ou l'amorce de la prospérité.

Le marché urbain est lui un mécanisme de régulation. Les prix des ressources sont déterminés par lui. Mais la ville utilise, à travers ses réglementations le marché pour accroître indûment ses réserves. En effet, certaines villes possédaient des règles qui interdisaient aux paysans de ressortir de la ville le blé qu'ils y avaient apporté. Dès lors, le blé non vendu était bradé et venait grossir les réserves urbaines. Par ces règlements, la ville devenait un piège à ressources. Assez fréquemment, les villes possédaient des institutions de stockage, type «chambre des blés», qui prenaient en charge l'approvisionnement de la collectivité et qui assuraient ainsi les moyens de traverser les crises, de résister aux disettes et aux famines.

Le système de réserve comprenait ainsi plusieurs instruments territoriaux : les champs cultivés, les routes, les marchés et les greniers. Les stratégies tendaient à tout contrôler ou à contrôler au moins deux des éléments, les marchés et les greniers par exemple. Ainsi toute production territoriale est en même temps une production spécifique de temps pour pouvoir durer.

Si pendant la période pré-insindustrielle le système de réserve a surtout été axé sur des biens essentiels tels que les céréales, surtout le

blé, d'autres instruments territoriaux ont pu être mis en place pour assurer le mécanisme général de stockage. Que l'on songe, en particulier, aux sociétés hydrauliques fondées sur le contrôle, la gestion et la répartition de l'eau. Dans ce cas, l'autonomie est basée sur la maîtrise d'une ressource première. Des rémanences comme le tribunal de l'eau à Valence en témoignent.










Avec l'avènement des civilisations contemporaines que certains qualifient de «rationnelles» (Poirier, 1972), l'intégration des systèmes urbains va privilégier le troisième invariant territorial : le réseau. On devrait dire les réseaux car ceux-ci se sont multipliés. Certes, les réseaux de circulation des hommes et des biens sont, depuis longtemps, en place mais la nouveauté réside dans l'avènement et la multiplication de réseaux de communication distincts des réseaux de circulation. Aujourd'hui, une des conditions de l'autonomie réside dans la maîtrise des réseaux de communication de l'information. L'information est, avec l'énergie, la ressource essentielle qui circule à travers des réseaux de plus en plus complexes : «The effective government of large areas depends to a very important extent on the efficiency of communication» (Innis, 1950). En quelques siècles, on est passé de réseaux de communication interpersonnels informels à des réseaux formels et à des réseaux de communication de masse. Il y a, actuellement, plus d'une centaine de satellites de télécommunication en orbite. Ils saturent quasiment l'espace mondial.

Le contrôle de ces réseaux est devenu un enjeu majeur tout à la fois politique et économique dans l'exacte mesure où ces réseaux ne sont pas seulement utilisés pour la diffusion et le transport de l'information mais aussi pour le contrôle et la surveillance de l'espace planétaire.

Si les réseaux conditionnent de plus en plus l'autonomie des collectivités c'est parce que l'information «est devenue une ressource de base (certains diront une nouvelle matière première, une nouvelle source d'énergie) pour la gestion de la société» (Mattelart, Piemme, 1983). Elle est multiforme; elle s'étend des interdits aux brevets en passant par les données techniques, la publicité et la fiction. Ce n'est donc pas par hasard si «l'industrie de l'information est devenue un secteur économique de pointe» (*Ibid.*).

Dire que l'information est devenue une marchandise est banal. Cependant, de cette banalité il faut tirer une conséquence qui, elle, est tragique : l'autonomie dépend toujours plus de l'accès à cette informa-

Figure 1 : Importance relative des invariants territoriaux, par rapport à l'autonomie, dans les types de civilisation

Invariants territoriaux Grands types de civilisation	Mailles	Noeuds	Réseaux
Civilisations traditionnelles			
Civilisations traditionalistes et rationalistes			
Civilisations rationnelles			

mais tout au-moins celle qui a trait aux relations économiques. La territorialisation, qui débouche, dans ce cas, sur un ensemble de mailles délimitées à partir d'un nœud qui y est relié par un réseau, demeure stable et partant la territorialité, pour autant que les signaux varient entre des limites déterminées. Une modification sensible des signaux - les prix — ou leur disparition entraînera, à terme, des changements dans la territorialisation. A terme car il faut compter avec l'hystérésis du système c'est-à-dire un retard de l'effet sur la cause. Si la modification dans l'émission des signaux persiste on entre dans la deuxième phase du cycle à savoir la déterritorialisation. C'est une crise des limites en quelque sorte et c'est aussi une crise des relations donc de la territorialité antérieure.

Pour comprendre cette deuxième phase, il faut introduire un second cycle qui sous-tend le premier à savoir le cycle de l'information qui comprendrait trois phases : innovation-diffusion-obsolescence. On voit tout de suite que ce cycle est calqué sur celui du produit inventé par Vernon, innovation-développement-maturité. L'innovation qui survient dans un point quelconque peut n'avoir aucun effet si elle n'est pas acceptée d'abord et diffusée ensuite. Ainsi, dans le modèle de Von Thünen, on peut imaginer qu'un artisan invente un procédé qui nécessite une plus grande quantité de tel ou tel produit agricole. Si l'innovation n'est pas acceptée et ne se diffuse pas parmi d'autres artisans, l'innovation échoue et il ne se passe rien. En revanche si la diffusion est réussie la campagne va entrer dans une phase de déterritorialisation qui constitue la phase critique avec chute de la demande pour certains produits et croissance de la demande pour le produit mis en évidence par l'innovation. La poursuite de la diffusion conduit à une reterritorialisation donc à une nouvelle territorialité à un nouvel ensemble de relations à l'extériorité et à l'altérité. Jusqu'à une nouvelle innovation réussie la nouvelle territorialisation demeurera relativement stable. L'obsolescence d'une information est consommée lorsque de nouvelles informations, dans le même ordre d'activité, émergent et se diffusent. On peut tenter de schématiser ce processus (voir

Ce schéma est évidemment extraordinairement réducteur dans la mesure où il n'y a pas une seule innovation mais des multiples qui se combinent, s'équilibrent ou au contraire créent des synergies nouvelles. Cela d'autant plus que la linéarité du schéma s'accorde mal avec le

caractère systémique des transformations.

La territorialité humaine est exprimée dans ce cas par l'évolution des phases d'un double cycle. Elle est donc, par essence, dynamique, elle est faite de continuité et de discontinuité. On peut parler de la notion de cycle de territorialité non seulement à petite mais encore à grande échelles. Les sociétés tout autant que les individus passent par des cycles de territorialité. Cycles conditionnés par des systèmes d'information et par des modèles qui génèrent nos actions.

Dans cette perspective, la territorialité se définit par la rencontre de deux processus, l'un territorial (TDR) et l'autre informationnel (IDO). Cette rencontre s'inscrit dans une problématique relationnelle : « tout est relationnel et rien n'existe et ne peut exister en dehors de ces phénomènes de rapport » (Lupasco, 1971). Dès lors, la territorialité apparaît comme l'interaction entre deux systèmes l'un spatial et l'autre informationnel dans la perspective d'assurer l'autonomie d'une collectivité à travers le temps.

Cette théorie embryonnaire n'est bien évidemment que l'esquisse d'une idée à tester dans l'élaboration de modèles. Pour l'instant, elle constitue un axe de réflexion qui se fonde sur l'hypothèse que les relations à l'extériorité et à l'altérité sont largement conditionnées par les modifications qui surviennent dans les systèmes de signaux. Ces changements de signaux contraignent à des adaptations pour maintenir l'autonomie de la collectivité.

La territorialité humaine : thème ou paradigme ?

La géographie humaine, jusqu'à maintenant, n'a vu dans la territorialité qu'un thème de plus à agréger à son corpus. Thème il est vrai, de plus en plus présent dans les différentes branches rurale, urbaine, sociale, économique ou politique. Cela dit, il s'agit davantage d'une agrégation que d'une intégration. Agrégation thématique provoquée par le succès d'œuvres fondamentalement empiriques dont l'intérêt est plus descriptif qu'explicatif (Hall et Goffman, 1971 et 1973). Par ailleurs, la proximité et la mise en scène de la vie quotidienne intéressent la territorialité à grande échelle dans la perspective du comportement, perspective fortement marquée par l'éthologie animale. Ni Hall ni Goffman n'ont finalement mis à disposition une théorie qui aurait permis l'élaboration de modèles. Nous avons affaire à un « archipel » de connaissances bien plus qu'à un « continent » qui serait caractérisé par

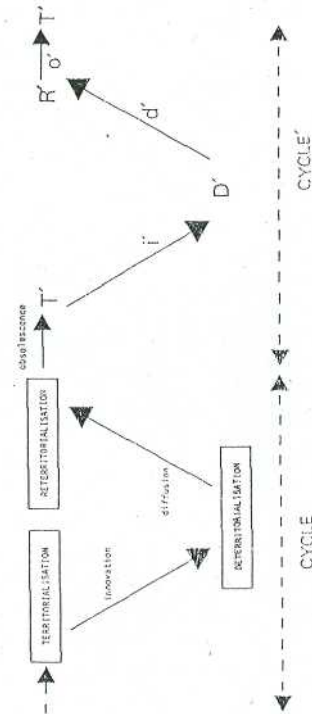


Figure 2 : Schématisation du processus :
territorialisation-déterritorialisation-territorialisation
Innovation-diffusion-obsolescence

la continuité. Or seule la continuité permet des progrès car même si la théorie est insatisfaisante, elle constitue la seule promesse d'une réorientation des recherches. Il serait erroné de penser que la théorie doit avoir, à l'origine, beaucoup plus qu'un rôle heuristique : il suffit qu'elle fournisse des pistes qui fourniront autant de «ponts» entre les îles de l'archipel.

L'urgence d'une théorie est réelle car si la territorialité humaine émerge dans les sciences de l'homme c'est que celles-ci sont confrontées avec une problématique de l'exister qui traverse confusément toutes nos sociétés et à laquelle nous sommes démunis pour apporter des réponses. Le nouvel axe des recherches géographiques pourrait bien se trouver entre le désert et la fourmilière, entre le rien et le trop. Toute territorialité est sous-tendue par un axe de peuplement. La recherche d'un aménagement optimal tant du point de vue physique que du point de vue social passe par une analyse de la territorialité humaine. Le «trop peu» du désert débouche sur une emprise incertaine et aléatoire, le «trop» de la fourmilière met en crise les systèmes de contrôle et de régulation. Dans les deux cas, l'autonomie du groupe est, à terme, menacée. En termes d'information, on peut prétendre qu'il y a dans un cas insuffisance de signaux et dans l'autre excès de signaux. Les deux situations sont génératrices de ruptures et d'incertitudes.

La territorialité humaine en tant qu'analyse de systèmes de relations devient pour la géographie humaine un véritable paradigme qui peut permettre de trouver une interface entre sciences et quotidienneté, entre pratique et connaissance. Elle est, en tout cas, une instance référentielle dans la solution des problèmes qui impliquent l'espace, *lato sensu*, comme bien rare.

Bibliographie

- Carpenter C.-R., *Territoriality : A Review of Concepts and Problems*, in *Behavior and Evolution*, Ed. A. Roc, G.-G. Simpson, New Haven, 1958.
 Castelnuovi P., *La Città : istruzioni per l'uso*, Einaudi, Torino, 1980.
 Cauquelin A., *Cinéville*, UGE, Paris, 1979.
 Chastel A., Homo Architector, in *Le Grand Atlas de l'architecture mondiale.*, Paris, 1981.
 Gadamer H.-G., *Vérité et Méthode*, Paris, 1976.
 Goffman E., *La mise en scène de la vie quotidienne*, 2 tomes, Les Editions de Minuit, Paris, 1973
 Goody J., *La raison graphique*, Les Editions de Minuit, Paris, 1979.
 Hall Ed., *La dimension cachée*, Seuil, Paris, 1971.

- Hussy Ch., *Genève, Elude Régionale : essai d'analyse sémiologique en géographie humaine*, P. Lang, Berne, 1980.
 Leroi-Gourhan A., *Le geste et la parole, Technique et langage*, A. Michel, Paris, 1964.
 Lupasco S., *Du rêve, de la mathématique et de la mort*, Christian Bourgeois, Paris, 1971.
 Malmberg T., *Human Territoriality*, Mouton Publishers, The Hague, Paris, New York, 1980.
 Mattelart A., Pierrne J.-M., «Vingt-deux repères pour un débat politique sur la communication», in *Les Nouvelles Chânes*, PUF, Paris, 1983, Moles A. et Rohmer E., *Psychologie de l'espace*, Casterman, Paris, 1972. Park R.-E., Burgess W.W., McKenzie R.-D., *The City*, The University Chicago Press, 1925.
 Poirier J., «Ethnies et cultures», in *Ethnologie régionale I*, Encyclopédie de la Pléiade, Paris, 1972.
 Prieto L., *Messages et Signaux*, PUF, Paris, 1966, Sahlins M., *Age de Pierre, Age d'abondance*, Gallimard, Paris, 1972. Saussure de F., *Cours de linguistique générale*, Payot, Paris, 1965. Soja E.-J., «The Political Organisation of Space, Commission», in *College Geography*, Ressource Paper 8, Association of American Geographers, Washington, 1971. Uexküll Von J., *Mondes animaux et monde humain*, Gonthier, Paris, 1956.